

**DOSSIER DE CANDIDATURE A UN EMPLOI
D'ATTACHE TEMPORAIRE
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**

ANNEE 2020-2021

Pour candidater :

Déposer votre candidature sur Galaxie (application ALTAÏR)

ET

**Envoyer par mail les pages numérotées 4 à 7 de ce dossier ainsi que
les pièces complémentaires demandées, le tout sous format .pdf à**

Mme Audrey PERRELLE
Service Ressources Humaines
Adresse mail : audrey.perrelle@enise.fr

☎ 04 77 43 84 06

Date limite de dépôt de dossier : 07.03.2021 - 16h (heure de Paris) pour les postes d'ATER

2

2 - Génie Civil

ATTACHE TEMPORAIRE
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
Année universitaire 2020-2021

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Pour devenir A.T.E.R., il faut être dans l'une des situations suivantes :

- être fonctionnaire de catégorie A de l'Etat, des collectivités territoriales,..., inscrit en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (article 2-1°)	Contrat de 3 ans maximum renouvelable 1 an
- être allocataire d'enseignement et de recherche ayant cessé ses fonctions depuis moins d'un an, titulaire d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (article 2-2°)	Contrat d'un an maximum renouvelable une fois
- être moniteur, recrutés dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, titulaire d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (article 2-4°)	Contrat d'un an maximum renouvelable une fois
- être enseignant ou chercheur de nationalité étrangère et justifier de 2 ans de fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche, titulaire d'un doctorat* (article 2-3°)	Contrat de 3 ans maximum renouvelable un an
- être titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches et s'engager à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur* (article 2-6°)	Contrat d'un an maximum renouvelable une fois
- être étudiant n'ayant pas encore achevé son doctorat et si le directeur de thèse atteste la soutenance de la thèse dans un délai d'un an. (article 2-5°)	

* Les titres et diplômes étrangers peuvent être admis en dispense du doctorat par le Conseil Scientifique.

Le directeur de l'Etablissement recrute les attachés temporaires d'enseignement et de recherche après avis du conseil d'administration restreint.

Obligations de service

Pour un temps plein

128 heures de cours ou 192 heures de travaux dirigés ou 288 heures de travaux pratiques ou toute combinaison équivalente

Pour un temps partiel

64 heures de cours ou 96 heures de travaux dirigés ou 144 heures de travaux pratiques ou toute combinaison équivalente

Aucune charge d'enseignement complémentaire ne peut être confiée à un ATER.

Rémunération

Indice brut 513 à temps complet

Indice brut 327 à mi-temps.

RECRUTEMENT
D'ATTACHES TEMPORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Un dossier distinct doit être établi pour chaque profil (section CNU).

Pièces à produire pour la constitution du dossier de candidature :

Pour tous les candidats :

- une déclaration de candidature
 - une notice individuelle curriculum vitae (à développer)
 - une attestation sur l'honneur concernant la situation précédente
 - une copie du (des) contrat(s) d'ATER pour les candidats ayant déjà exercé cette fonction
 - une photocopie d'une pièce d'identité
 - une copie du livret de famille
 - 1 enveloppe timbrée à l'adresse du candidat
- } imprimés joints

Pour les fonctionnaires de catégorie A :

- toute pièce justificative de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A
- toute pièce attestant de l'inscription en vue de la préparation d'un doctorat ou, pour ceux qui sont déjà docteur, une déclaration sur l'honneur par laquelle ils s'engagent à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur et une copie du diplôme de doctorat

Pour les étudiants et moniteurs n'ayant pas achevé leur doctorat :

- une attestation d'inscription ou une copie du dernier contrat en qualité de moniteur
- une attestation du directeur de thèse précisant que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an à compter de la date du recrutement

Pour les titulaires d'un doctorat :

- une copie du diplôme de doctorat
- une déclaration sur l'honneur par laquelle ils s'engagent à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur

Pour les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère :

- tout document officiel attestant qu'ils ont exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans
- une copie du diplôme de doctorat ou diplôme étranger équivalent traduit en français.

RECRUTEMENT
D'ATTACHE TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Etablissement : **ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE SAINT-ETIENNE**

Section :

DECLARATION DE CANDIDATURE

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms : *N° INSEE* :

Adresse personnelle :

.....

Email (pour prévenir les candidats retenus)

à Monsieur le Directeur de l'ENISE

J'ai l'honneur de solliciter mon recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche dans votre établissement

A temps plein

à temps partiel

J'accepterais éventuellement un service à temps partiel

Fait à *le*

Signature :

RECRUTEMENT
D'ATTACHE TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Etablissement : **ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE SAINT-ETIENNE**

Section :

NOTICE INDIVIDUELLE - CURRICULUM VITAE

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms : *N° Sécurité Sociale* :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Situation de famille :

Adresse personnelle :

N° de téléphone : *Adresse e-mail* :

Situation actuelle :

Titres universitaires français :

.....

.....

Diplômes, qualifications, titres étrangers :

.....

.....

Travaux - ouvrages :

.....

.....

Le candidat développera son curriculum vitae et précisera notamment ses activités en matière :

- *d'enseignement*
- *de recherche*
- *d'administration et autres responsabilités collectives.*

Fait à *le*

Signature :

RECRUTEMENT
D'ATTACHE TEMPORAIRE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

NOM Prénom :

j'ai déjà exercé les fonctions d'attaché temporaire (préciser les années, les établissements et les quotités)

.....
.....

je n'ai jamais exercé les fonctions d'attaché temporaire

je suis maître auxiliaire (préciser l'établissement)

.....
.....

je suis enseignant du second degré (préciser **OBLIGATOIREMENT** le grade et l'affectation à la prochaine rentrée)

- grade et affectation en 2020/2021 :

- grade et affectation au 01/09/2020 :

je suis allocataire de recherche - allocataire de recherche moniteur
(Rayer la mention inutile et préciser l'établissement et les dates de début et de fin du contrat)

.....

autre situation (à renseigner obligatoirement si les rubriques précédentes n'ont pas été cochées)

.....

.....

JE DECLARE SUR L'HONNEUR EXACTES ET COMPLÈTES LES MENTIONS PORTÉES SUR CETTE FICHE.

Fait à le

Signature :

ENGAGEMENT A SE PRESENTER A

UN CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

*A remplir par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation
à diriger des recherches ou d'un titre ou diplôme étranger équivalent*

Je soussigné(e),, candidat(e) à un
recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche pour l'année
2020/2021, m'engage à me présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur,
conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n°88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à, le

Signature

✂..... **Ou**✂

Attestation du Directeur de thèse

A remplir par tous les candidats n'ayant pas achevé leur doctorat

Je soussigné(e),,

Directeur de thèse de,

certifie que celui-ci/celle-ci soutiendra sa thèse avant le 31 août 2021.

Fait à, le

Cachet et Signature